



Le Délégué territorial

V/Réf : courrier du 29/09/17

Affaire suivie par Joëlle MOURIER

N/Réf : GV / LB / 2017-0389

Dossier suivi par : Gilles VAUDELIN / Line BROUSSARD

Tél. : 04.75.41.06.37

Mail : g.vaudelin@inao.gouv.fr

Monsieur le Préfet de l'Isère
Direction Départementale de la Protection des
Populations
Service installations classées
22, Avenue Doyen Louis Weil -CS 6
38 028 GRENOBLE CEDEX 1

Valence, le 17 octobre 2017

Objet : Avis INAO pour ICPE société UPSGI Cleanpart, Seyssinet-Pariset (38)

Par courrier en date du 29 septembre 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, la demande d'autorisation en vue d'exploiter des unités de nettoyage et de mise en ultrapropreté de pièces recyclables issue de l'industrie du semi-conducteur présentée par la société UP-SGI Cleanpart sur la commune de Seyssinet-Pariset (38).

La commune de Seyssinet-Pariset est située dans l'aire géographique de l'AOP « Noix de Grenoble » ainsi que dans les aires de production de l'IGP « Emmental français Est-Central » et de l'IGP viticole (ex vin de pays) « Isère ».

Aucun opérateur ne revendique ces signes de qualité et d'origine sur la commune.

L'étude attentive du dossier mène l'INAO à formuler les observations suivantes :

- le projet se situe sur un site déjà existant,
- le projet est compatible avec le document d'urbanisme de la commune (zone UIb du PLU),
- l'activité ne devrait pas nuire à l'agriculture ou aux paysages dans le cadre d'un fonctionnement normal, en vertu des précautions d'usage prévues,
- le projet n'impacte pas de productions sous SIQO.

Je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les IGP concernées.

Pour la Directrice de l'INAO et par délégation,
Le Délégué territorial
Emmanuel ESTOUR



Copie pour info à : DDT Isère - 17 Bd Joseph Vallier- BP 45- 38040 GRENOBLE Cedex 9

INAO - Délégation Territoriale Sud-Est - SITE DE VALENCE - 17, RUE JOSEPH-MARIE JACQUARD - Z.I. DES AUREATS - 26000 VALENCE
TEL: 04 75 41 06 37 - www.inao.gouv.fr